Le Medef appelle à une résolution rapide des grèves portuaires afin de préserver la compétitivité et la fluidité des échanges

Publié le 25 février 2025

Le Medef et son comité logistique et transports durables expriment leur vive préoccupation face aux grèves actuelles affectant les ports français. Ces perturbations, qui désorganisent gravement la chaîne logistique, ont des conséquences profondes sur l'économie nationale. Elles entraînent des surcoûts importants et des retards significatifs, menaçant ainsi la compétitivité des entreprises et des milliers d'emplois dans le secteur.

Dans un contexte économique déjà dégradé pour les transporteurs, confrontés à des coûts en forte hausse et à des marges de plus en plus faibles, les grèves aggravent encore cette situation critique. Les conséquences sont multiples pour les transporteurs :

- Un surcoût moyen estimé à 23 % des coûts de transport habituellement constatés ;
- Une perte de chiffre d'affaires de 21 % par rapport aux prévisions ;
- Une perte anticipée d'environ 25 % du chiffre d'affaires en février 2025, couplée à une baisse équivalente des opérations portuaires.

Le Medef appelle au respect immédiat du principe de la libre circulation des biens et des personnes, tant à l’intérieur des enceintes portuaires, sur les axes routiers menant aux installations portuaires, que sur les accès nautiques. Cette fluidité est essentielle pour assurer le bon fonctionnement des échanges commerciaux et la compétitivité des ports français.
Le MEDEF souligne l'importance cruciale de préserver l'attractivité des ports français, qui sont des acteurs clés de notre économie, et appelle à une vraie réflexion sur la stratégie nationale portuaire. Il est impératif de renforcer la résilience et la compétitivité de nos ports face aux défis contemporains, notamment en intégrant les enjeux de flexibilité, de gestion des crises et d'innovation.

Par ailleurs, le Medef demande la création rapide d'une cellule de coordination public-privé, réunissant toutes les autorités et administrations compétentes ainsi que les fédérations nationales des acteurs concernés, afin de trouver rapidement des solutions pour limiter l'impact des grèves et garantir la reprise des activités dans les meilleurs délais.

Le Medef réaffirme l’urgence d'une résolution rapide de cette crise pour préserver l'attractivité et la compétitivité des ports français.